

tarien assistaient, a eu lieu à Ottawa en novembre 1924. Le 11 novembre, des représentants de diverses provinces ont été reçus par le ministre intérimaire des Finances. Le lendemain, les représentants des provinces se réunirent et adoptèrent une résolution qui fut ensuite remise au ministre intérimaire des Finances et se lit comme suit: "Qu'une conférence soit convoquée à la demande collective des premiers ministres d'Ontario et de Québec pour étudier les problèmes qui surgissent de temps à autre dans l'administration des affaires provinciales. Pour servir les fins de cette conférence, mais non pour en limiter la portée, on adoptera l'ordre du jour suivant: (1) Empiètement de certains départements fédéraux et provinciaux les uns sur les autres. (2) Etude de l'impôt sur le revenu au point de vue de l'encaissement et de l'allocation. (3) Exemption de la taxe des ventes pour tous les achats faits par ou pour le compte des gouvernements provinciaux. (4) Détermination des subventions fédérales aux provinces dans le but de proportionner le montant de ces subventions au chiffre de la population. (5) Impôt provincial sur tous les chemins de fer exploités par le pays. (6) Relations interprovinciales en ce qui touche l'impôt des successions. (7) Etude de mesures propres à diminuer les impôts et à réaliser plus d'économie dans le service administratif.

DRAGAGE A MALAGASH

M. BLACK (Halifax) demande:

1. Quels sont les noms des différents soumissionnaires du dragage à Malagash en 1924?
2. Quels prix ont soumis les différents particuliers ou firmes soumissionnaires?
3. A qui l'entreprise a-t-elle été adjugée?
4. Qui a fait le travail?
5. A-t-il été fait conformément aux soumissions?
6. Combien a-t-on payé la verge cube de roc?
7. Combien a-t-on payé la verge cube de terre?
8. Quelle quantité totale de roc a-t-on enlevée?
9. Quelle quantité totale de terre a-t-on enlevée?
10. Combien l'entrepreneur a-t-il gagné?
11. Combien lui a-t-on payé?
12. Combien de roc faut-il encore enlever d'après le contrat?
13. Combien de terre faut-il encore enlever d'après le contrat?
14. Qui était inspecteur des dragages?
15. Combien de jours l'inspecteur a-t-il été employé à ce travail?
16. Quelle somme totale l'inspecteur a-t-il gagnée en 1924?

Par l'hon. M. KING (ministre des Travaux publics):

1. Non.
2. Répondu sous le n° 1.
3. Aucun contrat n'a été adjugé. La Fraser Paving and Construction Company, Limited, de New-Glasgow, (N.-E.) a offert d'exécuter ce dragage si on lui donnait l'occasion d'essayer son outillage avant de signer un contrat

formel pour l'exécution des travaux. Cette offre a été acceptée et, au cours de 1924, cette maison a conduit divers essais dans le but d'exécuter les travaux par un système hydraulique, mais elle n'a pas encore exprimé son consentement d'accepter le contrat.

4. La compagnie Fraser Paving Company réclame environ \$500 pour les travaux accomplis.

5. Répondu sous le n° 4.
6. On n'a fait aucun paiement.
7. On n'a fait aucun paiement.
8. Néant.
9. Environ 500 verges cubes, mesure *in situ*.
10. Environ \$500.
11. Néant.
12. On ne compte pas rencontrer de roc.
13. Environ 23,290 verges cubes, mesure *in situ*.

14. James H. Treen (à l'époque où la Fraser Paving and Construction Co. conduisait ses expériences).

15. Cinquante-quatre jours.

16. \$4.

17. \$216.

QUAI DE PIERREVILLE

M. DOUCET demande:

1. Combien ont coûté les réparations au quai du gouvernement à Pierreville, comté d'Yamaska?
2. Combien de mille pieds de bois a-t-on employés?
3. Quel prix a-t-on payé pour ce bois?
4. Qui l'a fourni?
5. Le Gouvernement sait-il que M. Rodolphe Tourville, député à l'assemblée législative, et M. Edouard Ouellet, conseiller législatif, font partie de la compagnie Tourville Lumber Company of Louisville, comté de Maskinongé?
6. Quel était l'entrepreneur du pont, et quelle était sa rémunération?
7. Si l'ouvrage a été fait à la journée, quel en était le surveillant et quel était son salaire?
8. Qui a acheté le vieux bois?
9. Qu'a-t-on fait du bois neuf non utilisé?
10. A-t-il été charroyé le soir ou le jour?
11. Si le vieux bois a été vendu, à quel prix?
12. Combien a coûté au Gouvernement la construction du hangar?
13. Combien de pieds de bois sont entrés dans la construction de ce hangar?
14. Quels étaient l'entrepreneur et le surveillant?

L'hon. M. KING (ministre des Travaux publics):

En 1923 et 1924, (années civiles):

1. 1923—\$105.09.
1924—\$3,254.19.
2. 1923—937 pieds.
1924—26,714 pieds.
3. 1923—\$39.98.
1924—\$1,189.81.
4. 1923—MM. D. & A. Laperrière, de Pierreville, P.Q.
1924—MM. D. & A. Laperrière, de Pierreville, P.Q.; et la Tourville Lumber Mills Company, Louiseville, P.Q.
5. Pas de renseignements.